



## Amendements au projet de Programme EPS Lycée

### Consultation CSP

Le SNALC a été reçu en audience le 8 octobre par 6 représentants du CSP dont sa présidente Mme Souâd Ayada. Concernant l'EPS, le projet de programme a été présenté par un membre du CSP non spécialiste qui a rapporté au mieux les enjeux des nouveaux programmes et les travaux en cours.

Le secteur EPS du SNALC a bien intégré ces informations, complétées par celles relayées par des associations reçues en audience quelques jours plus tôt et dont il a aussi pu prendre connaissance. Il a ainsi pu se construire une représentation assez claire, malgré l'absence de documents écrits, des programmes du lycée en préparation et réaliser cette proposition d'amendement.

L'enjeu de ces programmes pointé par le CSP dans son rapport préliminaire du mois de mai dernier, concerne le fait que **« la forme de pratique scolaire proposée en EPS dans les lycées ne correspond pas aux aspirations des jeunes et ne leur donne ni les repères ni la motivation pour poursuivre l'activité physique au-delà de la pratique scolaire obligatoire »**.

Malheureusement, malgré quelques avancées, le secteur EPS du SNALC déplore d'ores et déjà **une inadéquation entre la finalité pertinente et redéfinie de l'EPS**, qui répond effectivement à l'enjeu identifié, **et les moyens retenus** par ces programmes en continuité importante avec ceux de 2010.

- L'ECT6 reconduit les ex CMS et leurs principes de développement à travers l'ensemble des pratiques abordées.
- L'ECT2 et ECT3 reconduisent les CP2 et 3.
- L'ECT4 reconduit le dilemme conceptuel et praxéologique de la CP4, avec son lot de contraintes programmatiques.

Si ils devaient rester en l'état ces nouveaux programmes ne régleront en rien le constat initialement décrit.

### 5 points positifs : les avancées

- La finalité de l'EPS redéfinie accentuant les notions d'**épanouissement**, d'**engagement** et de **pratique pérenne**.
- 3 cycles annuels par niveau d'enseignement, favorables à un approfondissement
- Les attendus de fin de cycle lycée identiques de la 2<sup>nd</sup>e à la Term (continuité Cycle 4 collège et forme spiralaire)
- Apparition de 2 nouvelles pratiques : le **yoga** et la danse en couple (certaines fuites disent de salon...)
- Des programmes simplifiés qui évitent l'image de l'usine à gaz (comme étaient ceux de 2002 par exemple)

### 5 points négatifs : les freins au changement

#### - 1. Un marquage idéologique et conceptuel trop prononcé

Nous ne commenterons pas les changements de terminologie entre APSA et PPSA, ainsi qu'entre CP et ECT, qui sont d'autres sujets et qui ne changent rien au problème majeur de l'enjeu qui nous intéresse.

Nous suggérons cependant au CSP, en tant que représentant de personnels, d'éviter un vocabulaire trop connoté, comme les "Expériences Corporelles Typiques", ou encore "l'appropriation par les élèves de la typicalité de l'expérience".

Ces concepts, qui introduisent encore un nouveau jargon, renvoient à une conception dite "énactive" de l'EPS, à une école et à un ensemble de publications (Actions, significations et apprentissages en EPS, 2013) et d'auteurs (N. Gal Pétifaux, C.Sève, J. Saury...).

Ce marquage pourrait être perçu comme un parti-pris et questionner l'indépendance de la rédaction des programmes. Il n'est pas sûr non plus que cette conception fasse l'unanimité dans la profession et surtout qu'elle soit bien comprise par les professeurs de terrain.



## - 2. Le formalisme méthodologique:

La pratique physique sportive artistique des jeunes se développe autour de 2 axes :

- Des **pratiques variées**, traditionnelles, d'entretien mais aussi innovantes et inédites comme les activités urbaines de parcours, de glisses ou de street-danse
- Des **modalités de pratique** qui reposent sur la

L'ECT 6: "savoir se préparer et s'entraîner à pratiquer seul et à plusieurs" semblerait correspondre à une ouverture des programmes sur ces **modalités de pratique** des jeunes. Il suffit d'observer le fonctionnement d'un skate-park pour comprendre leurs modes d'investissement, de relations et d'apprentissage, qui démontrent combien ils apprécient et **savent** « se préparer et s'entraîner à pratiquer seul ou à plusieurs ».

Malheureusement l'ECT6 va reconduire les 3 anciennes compétences méthodologiques et sociales : « Se préparer à l'effort, assumer divers rôles sociaux et savoir utiliser différentes démarches pour apprendre »

Cette recherche d'auto-organisation spontanée, va se voir retraduite et remplacée par des démarches très encadrées, formalisées, didactisées, scolarisées, évaluées dans le cadre de l'ECT6.

L'EPS s'éloignera alors totalement du sens initial recherché par les jeunes, transformant ces modalités libertaires et leurs attitudes en une éducation méthodologique scolastique, sans doute légitime, mais qui dans de telles conditions ne garantira en rien leur désir de réinvestissement ultérieur en direction des PPSA.

## - 3. Une culture physique sportive artistique trop limitée et traditionnelle :

Aujourd'hui en EPS, l'accès au patrimoine des PPSA proposé au lycée tient davantage de l'histoire que de la culture.

Les recherches d'A. Loret, E. Dugas montrent pourtant que «la tendance des activités physiques d'aujourd'hui et les prémices de celles de demain sont des pratiques de loisir plus que de la compétition, la recherche du lien social, du vertige, de l'hédonisme...»

Ces nouveaux programmes n'offrent guère d'ouverture vers une culture jeune. Ils restent centrés sur des PPSA très traditionnelles, olympiques et à dominante compétitive, fortement mises en concurrence entre les 5 ECT et notamment à l'intérieur de l'ECT 4, qui n'évolue pas, au grand damne de la profession.

A ce sujet, l'**imposition des ECT 3 et 5 en seconde** risque d'être mal vécue par les équipes, d'accroître les contraintes programmatiques pour les enseignants et limiter les choix des élèves.

**Le secteur EPS du SNALC fait la demande d'une plus grande souplesse à l'égard de l'ECT4. Deux PPSA de ce groupement devraient pouvoir être programmées sur un même niveau d'enseignement et en conséquence choisies par élèves, à la condition toutefois que l'une soit type individuelle et l'autre collective.**

Nous retenons cependant l'entrée positive du **yoga dans le référentiel national**.

## - 4. La relation équivoque santé-plaisir :

Le troisième objectif général fixé par les nouveaux programmes, louable certes, visant à "**s'engager durablement dans une dynamique de santé**" est incompréhensible pour la jeunesse. Toutes les études le démontrent. Elles confirment le manque d'efficacité des campagnes de prévention sanitaire en direction des jeunes. Il suffit de constater leur consommation tabagique pour bien appréhender la nature du problème.

Les travaux de C. Perrin ont depuis longtemps montré que **le plaisir** est le facteur le plus important dans la poursuite de la pratique physique. Il faudrait donc affirmer et assumer qu'en matière d'EPS, **le plaisir c'est la santé !**

Ainsi ce troisième objectif disciplinaire pourrait se voir réécrit : "**S'engager durablement dans une dynamique de plaisir avec la PPSA**". Cela serait une ouverture audacieuse, légitime, et un signal fort à l'égard de la profession et de la jeunesse.

## - 5. Domination de la performance sur l'engagement :

La logique compétitive et performative dégrade l'estime de soi du plus grand nombre et limite l'excellence à une minorité d'élèves. L'EPS stigmatise les élèves moyens et peu performants. Les arrangements évaluatifs ont officieusement pour but d'amoindrir ces effets délétères, qui les détournent de la poursuite ultérieure d'activités. Le problème est encore plus prégnant chez les lycéennes.



Le CSP nous rétorquera que l'ECT 5 est conçue dans cette optique. Que la classification des PPSA en ECT permet de limiter la dimension performative en EPS et que l'ECT1 va voire sa logique transformée dans ce sens. C'est vrai dans une certaine mesure. Mais pour le secteur EPS du SNALC, plus que l'activité en elle-même, c'est son traitement, ses modalités de pratique et d'évaluation qui sont à reconcevoir. Nous y reviendrons.

Avant cela nous souhaitons évoquer **l'évolution de l'ECT1**. Il semblerait en effet que la performance dans les PPSA de ce groupement, ne serait plus référée à un barème commun et exogène aux élèves. La **performance deviendrait auto-référée**, c'est-à-dire appréciée en fonction des capacités individuelles de chacun.

Cette nouveauté, dont nous mesurons parfaitement le sens et les enjeux, en particulier dans l'atténuation des effets intrinsèquement discriminants et dévalorisants des performances barémées, va malheureusement induire d'autres effets qui nous laissent penser que **la solution ne se trouve pas là**.

Pour avoir expérimenté dans ce sens durant plusieurs années, nous indiquons ici au CSP quelques uns des effets négatifs de la performance auto-référée :

- . Difficulté à d'identifier, à objectivement mesurer, pour chaque élève et dans chaque PPSA, les niveaux des ressources disponibles, au-delà d'une simple prise de performance initiale.
- . Mise en œuvre par les élèves de **stratégies contre-productives** de sous-évaluation de leurs ressources initiales.
- . Difficulté d'évaluer en l'absence de progrès ou d'écarts faibles entre les performances initiales et terminales, indépendamment d'ailleurs du niveau des ressources des élèves.
- . Un nivellement par le bas de la recherche de performance entraînant une **mobilisation amoindrie et généralisée des capacités physiques**.

Le secteur EPS du SNALC souhaiterait donc aborder cette problématique de la performance à travers un focus beaucoup plus large et une démarche simplifiée. A plusieurs reprises le projet de programme met l'accent sur la **notion d'engagement** et nous regrettons qu'il n'invite pas davantage à considérer ce facteur comme prépondérant et en conséquence à évaluer.

Nous pensons en effet que **l'engagement est le premier niveau de la performance en EPS**.

Dans cette optique, les futurs programmes de l'EPS pourraient être l'occasion d'un **changement de paradigme profond**. Il consisterait à évaluer de façon prépondérante le niveau d'engagement des élèves en EPS. Les évaluations par compétences, dans le domaine des CMS par exemple, en montrent aujourd'hui la possibilité.

**La performance deviendrait alors secondaire, un indicateur de réussite complémentaire et minoré.**

A titre d'exemple envisageons une évaluation possible de l'**engagement** à travers 4 compétences distinctes, chacune objectivée par 4 niveaux d'appropriation. Une évaluation de ce type pourrait facilement déboucher sur une note de 16 points. Une évaluation de la **performance** sur 4 points viendrait alors compléter celle portant sur l'engagement. Compte tenu de son faible poids, elle aurait une valeur indicative et limitée, située sur une échelle de 0 à 4 (ou de E à A). Elle resterait intéressante puisqu'elle permettrait de pondérer la note finale dans une fourchette de 4 points.

Ainsi quelque soit le genre, les capacités physiques initiales, les handicaps, les vécus sportifs des élèves...l'évaluation s'adresserait à tous de la même manière. Elle cesserait de discriminer et de stigmatiser, pour encourager, valoriser et récompenser le travail et l'engagement de TOUS sur des bases beaucoup plus légitimes et égalitaires, c'est à dire bien moins saturées en composantes génétiques ou en expérience extra-scolaire. Une telle évaluation serait plus en conformité avec les valeurs de la République que l'école s'attache à transmettre.

Cette nouvelle approche nous semble aussi un élément déterminant concernant la possibilité de poursuite des PPSA par les jeunes au-delà de leur scolarité obligatoire.

Le secteur EPS du SNALC vous remercie pour toute l'attention que vous accorderez à ses remarques et propositions.

**Laurent Bonnin**  
Secrétaire national à l'EPS